

BUREAU SYNDICAL

3 mai 2023

CE QU'IL FAUT RETENIR →

ACTUALISATION DE LA TRAJECTOIRE ZAN SUITE AU COURRIER DU PRESIDENT DE REGION

La Région AURA est actuellement en cours de traduction de la trajectoire ZAN dans son SRADDET. Un courrier a été envoyé par le Président Laurent Wauquiez à tous les SCOT en avril pour indiquer les objectifs et la méthodologie retenus par la Région. Cette dernière n'a pas souhaité imposer des objectifs différenciés par territoire mais est parti du principe d'une réduction identique sur l'ensemble du périmètre régional, laissant aux structures porteuses de Scot le soin de répartir à sa guise les objectifs à son échelle.

Pour rappel, la consommation d'ENAF entre 2010 et 2020 était de 1 679 ha. Pour atteindre l'objectif ZAN théorique (- 50 %), cela correspond à une enveloppe maximale de 840 ha d'ENAF consommés sur la période 2021-2031. En déduisant les 151 ha d'ENAF encore présents sur Axe 7 et Inspira, l'enveloppe d'ENAF consommés au maximum sur les Rives du Rhône serait donc de 689 ha soit une baisse de la consommation de 59 %. Ainsi, si l'objectif à l'échelle des Rives du Rhône fixé par le SRADDET est de -57,2 %, la consommation maximale d'ENAF sur la période 2021-2031 serait de 719 ha au maximum. Il reste donc une enveloppe de 30 ha à l'échelle des Rives du Rhône pour la période 2021-2031 qui pourraient être soit répartis entre les 6 EPCI, soit conservés à l'échelle du territoire pour se laisser une marge de manœuvre.

Objectifs ZAN par EPCI (hors Axe 7 et Inspira) : en enlevant les deux zones d'activités structurante Axe 7 et Inspira, les objectifs de consommation maximum par EPCI pour être ZAN compatibles recalculés seraient les suivants :

| EPCI | Objectif ZAN théorique hors Inspira et Axe 7 |
|------------------------|--|
| Vienne Condrieu Agglo. | 18,2 ha / an soient 182 ha d'ici 2031 |
| Entre Bièvre et Rhône | 16,4 ha / an soient 164 ha d'ici 2031 |
| Annonay Rhône Agglo | 14,1 ha / an soient 141 ha d'ici 2031 |
| Porte de DrômArdèche | 13,3 ha / an soient 133 ha d'ici 2031 |
| Pilat Rhodanien | 3,5 ha / an soient 35 ha d'ici 2031 |
| Val d'Ay | 3,4 ha / an soient 34 ha d'ici 2031 |
| SMRR | 68,9 ha / an (+ 3 ha / an non localisés), soient 689 ha d'ici 2031 + 30 ha non localisés |

REFLEXIONS RELATIVE A L'ORGANISATION DES 1ères ASSISES DE L'EAU DES RIVES DU RHONE – DATE PREVISIONNELLE NOVEMBRE 2023

Historiquement, le territoire des Rives du Rhône dispose d'un héritage important en matière de prise en compte de la biodiversité et du changement climatique. A ce titre, il héberge l'association Rives Nature, plateforme mutualisée pour la prise en compte de la biodiversité à l'échelle des Rives du Rhône et a obtenu le label Territoire Engagé pour la Nature. Il a mis en place depuis le début des années 2010 un réseau de veille en faveur de la biodiversité et a engagé de nombreuses actions dans le domaine de l'eau :

- Animation d'un réseau des acteurs de l'eau des Rives du Rhône
- Pilotage d'étude stratégique à l'échelle des Rives du Rhône (dont SLGRI en 2022)
- Réalisation de démarches pilotes (dont REVITER - Réduction de la vulnérabilité territoriale aux inondations en 2014/2015)
- Participation aux schémas et plans dans le domaine de l'eau et des inondation (SDAGE, SAGE, PAPI, PPRI...)

L'acuité des impacts liés changement climatique nous oblige à prendre en compte de manière plus forte encore que par le passé les enjeux relatifs à l'eau. Parmi les différentes entrées thématiques possible (et après avoir travaillé sur les enjeux de la désimperméabilisation en 2022), il est proposé d'organiser des assises de l'eau d'ici fin 2023 autour des thématiques de la ressource en eau et la prise en compte des inondations dans les outils de planification.

Première proposition pour les élus :

- Objectif ? : Faire des Rives du Rhône un territoire pionnier dans la prise en compte des problématiques hydriques dans son modèle de développement.
- Comment ? : En réunissant, de manière partenariale avec les services de l'Etat, tous les acteurs concernés sur le territoire afin d'engager un programme d'actions opérationnelles et concrètes.
- Avec qui ? : Les services de l'Etat (DREAL/DDTs), la Région AURA, l'Agence de l'eau, la CNR et VNF, nos 6 EPCI et nos 152 communes, les syndicats de rivières et structures en charge de l'eau à l'échelle des Rives du Rhône, les membres du Réseau de Veille/Rives Nature, des experts du fleuve Rhône, le Parc Naturel Régional du Pilat et tous les acteurs concernés : OSIRIS...
- Format : 1 journée à l'automne 2023

MISE A JOUR DE LA LABELISATION « TERRITOIRE A BIODIVERSITE POSITIVE »

La mise à jour du label « Territoire à Biodiversité Positive » est lancée. Rives Nature accueillera en ce sens un stagiaire Joseph MEZOU du 9 mai au 9 août. Le cahier des charges de cette mise à jour est le suivant :

- A destination des collectivités et aménageurs pour se poser les bonnes questions
- Centrée sur Biodiversité pour éviter un label « fourre-tout »
- Volonté d'aller plus loin que la réglementation actuelle (environnement et urbanisme)
- Gratuit et complémentaire à d'autres labels déjà existants, plusieurs niveaux de labellisation / scoring
- Mise en valeur / prise en compte de la diversité des espaces, espèces emblématiques des Rives du Rhône
- Illustré d'exemples / retours d'expériences sur les Rives du Rhône
- Label local permettant de faire le tri parmi les nombreux outils liés à la protection de la biodiversité

PROCHAIN BUREAU →

MERCREDI 7 JUIN A 9H A VIENNE

PROCHAIN CONSEIL SYNDICAL 4/10/2023

À propos du Syndicat Mixte des Rives du Rhône

Le Syndicat Mixte des Rives du Rhône (SMRR) a pour vocation première l'élaboration et le suivi du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et sa traduction dans un projet de territoire qui compte 280 000 habitants sur un ensemble de 152 communes, à cheval sur 5 départements (Ardèche, Drôme, Isère, Loire et Rhône). Le SMRR accompagne les EPCI et les communes dans la mise en œuvre de leurs politiques publiques en lien avec le projet de territoire à grande échelle (aménagement/urbanisme, habitat/logement, sobriété foncière et énergétique, mobilités/déplacements, économie/commerce, environnement/biodiversité. Le projet de territoire des Rives du Rhône est labellisé Territoire Engagé pour la Nature.